

Agneaux - L'Hôtel Flanquet

n°3364

David Flotté



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/16685>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

David Flotté, « Agneaux - L'Hôtel Flanquet », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Basse-Normandie, mis en ligne le 26 février 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/16685>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Agneaux - L'Hôtel Flanquet

n°3364

David Flotté

Lien Atlas (MCC) :

[http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?
ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=-1.154;49.100;-1.100;49.130](http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/index.php?ap_theme=DOM_2.01.02&ap_bbox=-1.154;49.100;-1.100;49.130)

- 1 Le projet de Saint-Lô Agglomération d'aménager 5,3 ha en zone d'activités sur le territoire de la commune d'Agneaux a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. Les terrains se trouvent aux lieux-dits l'Hôtel Flanquet et la Fouquelière, le long de la RN 174, à l'endroit où celle-ci croise la D 148. Ils occupent le sommet du versant de la vallée de la Vire, à 1,5 km à l'ouest de son lit actuel. Le sommet du versant, parcouru de ruisseaux, est vallonné : les terrains qui nous concernent affectent une pente générale nord-sud de 5,8 % de moyenne.
- 2 Le diagnostic s'est révélé positif puisque 100 structures ont été inscrites à l'inventaire. Hormis trois fosses rectangulaires et quelques autres creusements peu caractéristiques, il s'agit exclusivement de fossés. Ils sont uniformément comblés d'un limon brun-gris peu ou pas anthropisé et sont orientés comme la trame parcellaire actuelle, sur des axes nord-sud (dans le sens de la pente) et est-ouest (en travers de la pente).
- 3 Les fossés mis au jour sont nombreux, mais leur indigence mobilière ainsi que la constance de leurs orientations compromet leur approche chrono-stratigraphique. Le parcellaire actuellement actif est l'héritier pour le moins d'une organisation paysagère déjà en place au début du XIX^e s. ainsi qu'en témoigne le cadastre de 1836. Certaines structures, aujourd'hui fossiles, ont pu être identifiées comme actives sur l'image cadastrale. Pour le reste, c'est-à-dire pour 80 % des structures, nous sommes devant des traces fossiles qui n'apparaissent pas sur le cadastre ancien. Elles étaient donc déjà fossiles à cette époque. Elles attestent d'états antérieurs de la phase parcellaire encore active aujourd'hui, avec l'effacement d'axes anciennement longs et/ou forts. La seule représentation cumulative à laquelle aboutit le plan masse ne permet pas de débobiner le fil du temps qui se trame en elles.

INDEX

Index géographique : Basse-Normandie, Manche (50), Agneaux (50002)

Index chronologique : Indéterminée

Mots-clés : fosse, fossé

operation Opération préventive de diagnostic (OPD)

AUTEURS

DAVID FLOTTÉ

Inrap